

Projet du nouveau groupe scolaire



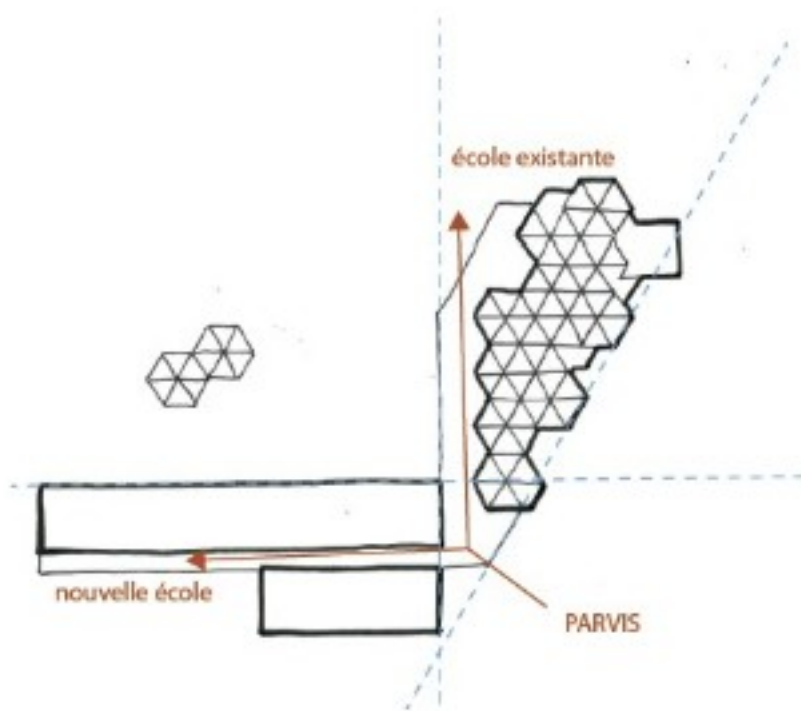
Dans le bulletin municipal de juin, nous vous informions de l'avancement du projet de nouveau groupe scolaire qui grâce à une procédure de concours avait permis de sélectionner le projet parmi trois propositions. Les délais de recours étant arrivés à leur terme, nous sommes maintenant en mesure de vous présenter l'équipe retenue qui est composée de l'agence COUSY architectures (mandataire), BETEM (structures, fluides), Julie POIREL (paysagiste), EXECO (économie), EMACOUSTIC (acoustique).

Nous sommes donc très heureux de vous dévoiler le projet tant il répond aux enjeux définis par la municipalité et aux demandes émises par les différents acteurs du projets lors des phases de concertation (entretiens de recueil des besoins avec les personnels enseignants et techniques, ateliers collaboratifs avec les différents utilisateurs, questionnaire parents et habitants...).

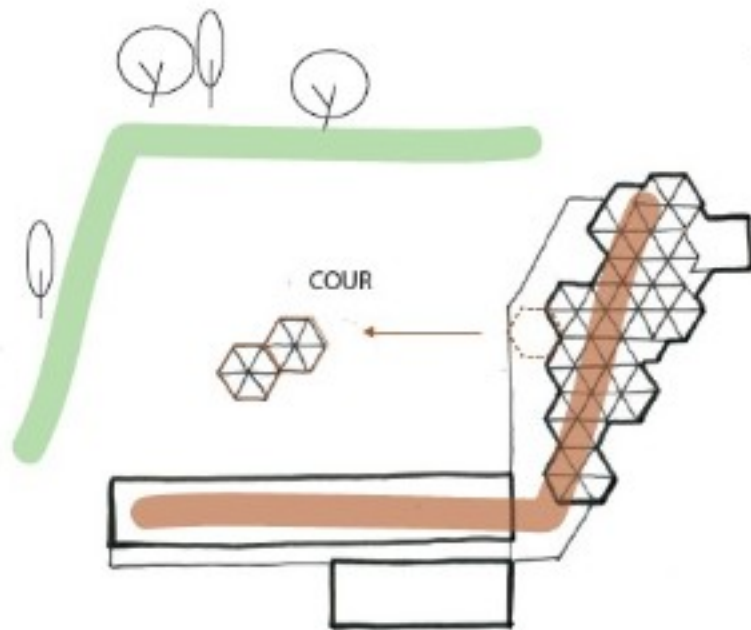
La Commune souhaite un projet global qui fédère les deux écoles autour d'une restauration scolaire et d'un accueil périscolaire communs en tirant profit d'un environnement exceptionnel, la forêt.

Il s'agit donc pour l'équipe de maîtrise d'œuvre, de proposer un aménagement respectueux de cet écrin naturel afin d'offrir un cadre de vie sain et durable aux enfants et aux personnels. Par la rationalité constructive, il propose des matériaux de qualité, biosourcés, mis en œuvre selon des méthodes constructives simples et efficaces permettant de respecter l'enveloppe budgétaire allouée ainsi que les délais de livraison préétablis.

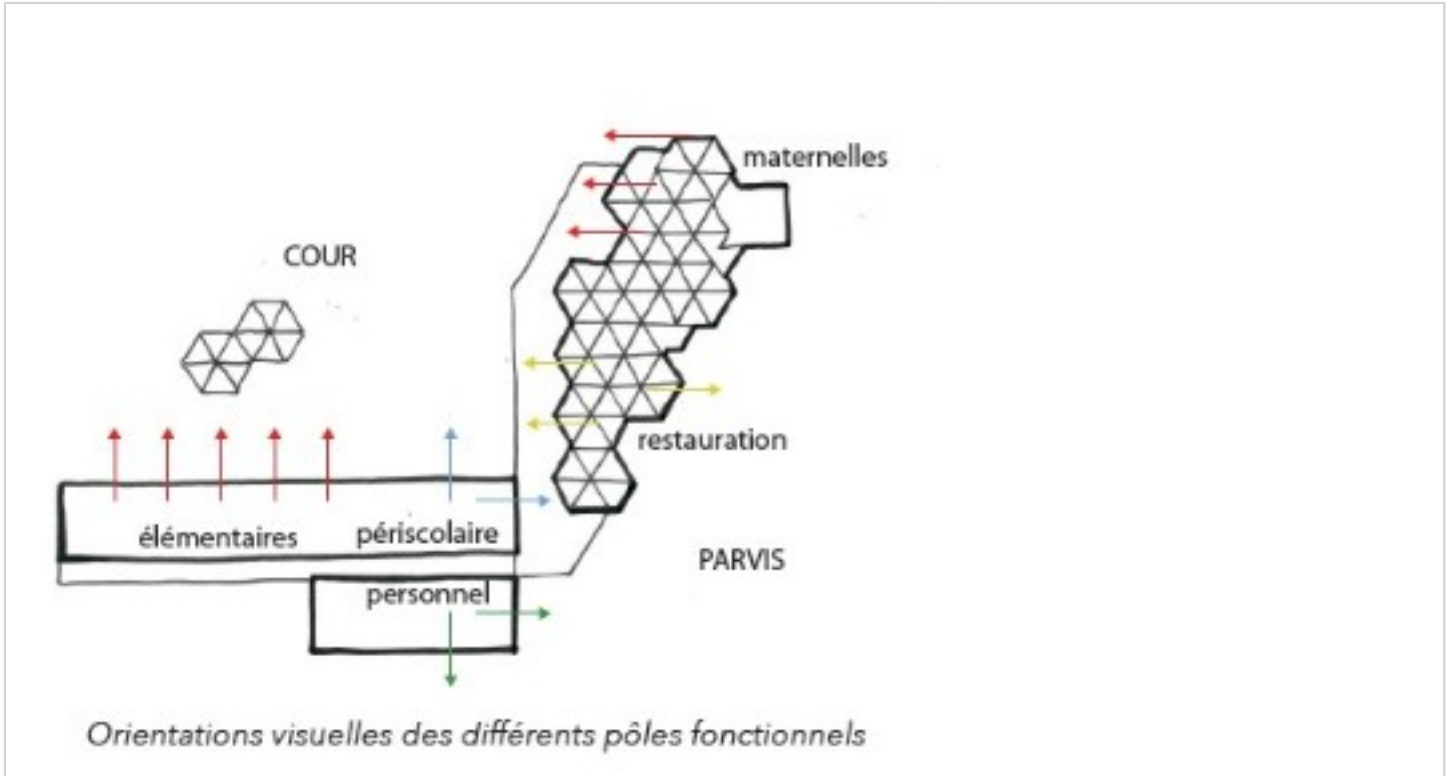
Enfin, l'ambition est de bâtir pour notre commune, un équipement scolaire facile à vivre mais également à entretenir. Dans une vision à long terme, ce projet doit combiner pérennité et évolutivité pour se tourner résolument vers l'avenir.



Articulation de l'extension par rapport à l'existant et rapport au parvis



Création d'une cour adossée au bâti et ouverte sur la forêt



Construction du nouveau groupe scolaire (école élémentaire et accueil périscolaire)



Offrir un cadre protecteur aux élèves et au personnel encadrant et notamment un rapport intime avec la forêt et intimisé vis-à-vis de la rue est une priorité. Les classes de l'élémentaire seront regroupées dans un seul corps de bâtiment implanté à l'est de la parcelle venant dessiner



un ensemble bâti en forme de L répondant à l'espace boisé qui s'étend du sud à l'ouest. La cour pourra ainsi s'adosser naturellement au bâti et bénéficier d'une vue à 180° sur la nature environnante.



VUE DE LA FAÇADE PRINCIPALE DEPUIS LE PARVIS DE L'ÉCOLE

Le projet, prolongeant l'identité forestière jusque dans l'espace public prévoit la création d'un parvis mixte, très arboré et planté. Son écriture est sobre, jouant sur les toitures des deux volumes en simple pente qui dialoguent de part et d'autre d'un volume bas couvert d'une toiture plate, constituant l'épine dorsale du projet.



VUE DE LA COUR ÉLÉMENTAIRE

La cour est réaménagée selon un principe de graduation du minéral au végétal. Des lanières arborées et arbustives glissent de part et d'autre de la cour, créant une connexion au paysage, en privilégiant une végétation locale et propre au territoire. La cour minérale laisse petit à petit place à une prairie ouverte, créant une continuité avec la prairie extérieure à la cour.



Faire classe à l'extérieur sera également possible au cœur de la cour des élémentaires. Deux kiosques accueillent un amphithéâtre couvert, un préau et un local de rangement. Ces kiosques sont pensés comme des cabanes nichées dans la clairière, entourés d'arbres et de lanières plantées, créant une zone calme et abritée. Cette cour oasis dessine des alcôves hexagonales supports de bancs modulables et tables de pique-nique à l'ombre des grands arbres.

La piste d'athlétisme et le terrain sportif seront conservés dans leur emplacement actuels tout comme les mûriers platanes qui les bordent. Ces surfaces minérales sont retraitées en enrobé clair. La cour sera ainsi hiérarchisée en différentes zones à usages variés : zone libre et sportive, prairie ludique, alcôves de pause, kiosques-cabanes, potager...



VUE DE LA SALLE PERISCOLAIRE DEPUIS LA SALLE D'ACTIVITÉ



VUE AMBIANCE DE LA SALLE DE CLASSE

L'école est un lieu de vie autant qu'un lieu d'apprentissage. Pour accompagner au mieux l'enfant qui grandit et développe ses connaissances, l'architecture se doit d'offrir des espaces conviviaux, polyvalents et évolutifs. A ce titre, les espaces ont été pensés de manière à privilégier :

*** Dans les espaces intérieurs :**

- fluidité et efficacité des circulations
- rangements facilement accessibles
- mobilier adapté et adaptable
- espaces aisément mutualisables et/ou « privatisables » (rideaux acoustiques intimisants et cloison mobile prévus dans la salle d'activité/salle périscolaire accolées)
- classes dimensionnées pour accueillir divers aménagements
- éclairage naturel généreux et ajustable
- confort acoustique (faux plafonds et revêtements muraux absorbants en fibre de bois ou brique de terre crue, sols souples...)

*** Dans les espaces extérieurs :**

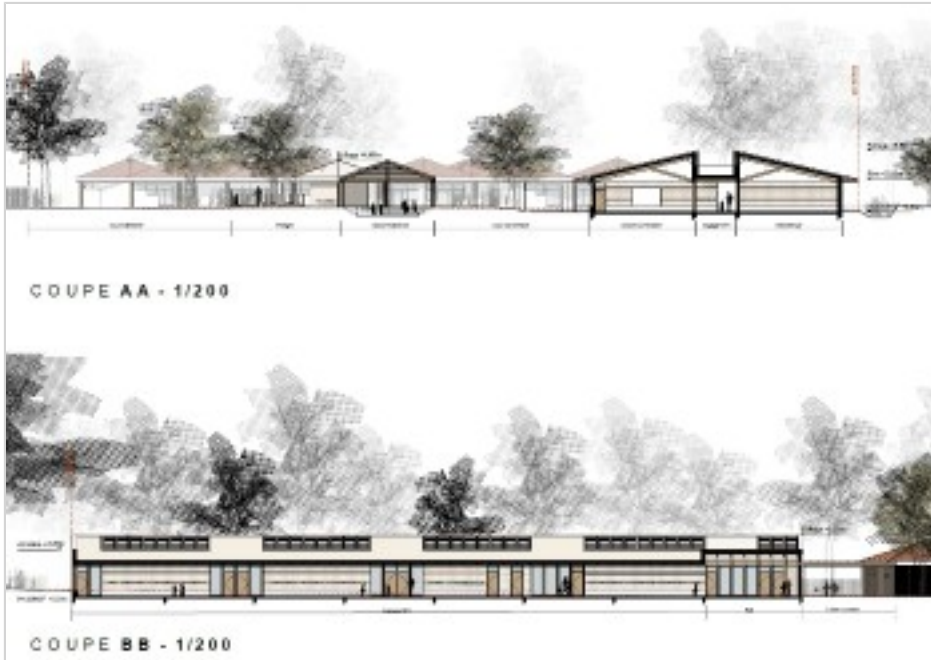
- des préaux lumineux reliant les entités entre elles ou offrant de nouveaux usages (classe extérieure/théâtre de verdure)
- rangement extérieur en lien direct avec les aires sportives
- des îlots de fraîcheur avec alternance de bosquets et prairie, sentier de promenade
- du mobilier adapté et varié



EXTENSION ET REHABILITATION PARTIELLE DU GROUPE SCOLAIRE DE LABASTIDE SAINT-SERNIN -



PLAN RDC PHASE EXTENSION - 1/200



Restructuration partielle du groupe scolaire existant (école maternelle et restauration scolaire)

Tirant profit des surfaces disponibles suite au déplacement de l'accueil périscolaire dans la nouvelle construction, la réhabilitation de plusieurs alvéoles de l'école existante va permettre de poser les bases de la future réhabilitation de l'école maternelle.

Création d'un nouveau dortoir, agencement de rangements dans les classes, reconfiguration de la restauration scolaire... Tels sont les aménagements qui seront intégrés à cette première phase de travaux pour le confort des enfants et des personnels (enseignants et service).

Une amélioration importante concerne la cantine puisqu'elle sera dotée d'un réfectoire supplémentaire. Ainsi, au lieu de deux salles, c'est quatre alvéoles qui seront dédiées à la restauration des enfants, avec une attention particulière portée à l'ambiance acoustique des réfectoires.

La cuisine quant à elle sera reconfigurée pour respecter le principe de marche en avant tout en donnant au personnel des conditions de travail plus confortables.



Lors des études de faisabilité, la municipalité avait émis la volonté de réhabiliter complètement le bâtiment existant de la maternelle (rénovation énergétique et fonctionnelle).

Pour des raisons budgétaires et opérationnelles aisément compréhensibles, nous sommes amenés à différer ces travaux. En effet, la réalisation de la phase 1 de la nouvelle école, avec une ouverture prévisionnelle en janvier 2026, sera déjà un réel défi avec la contrainte d'une école qui devra déménager en partie dans des locaux provisoires afin d'assurer la continuité de l'enseignements durant les travaux.

Le budget prévisionnel de la nouvelle école (4 500 000 € TTC travaux + études) est un investissement très important pour notre petite commune. Cet investissement va engager la collectivité bien au delà du mandat, dans le contexte incertain que nous connaissons. La Commune se doit donc d'avancer prudemment, en identifiant les priorités pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de ses habitants.

Nous espérons que cette nouvelle école suscitera auprès de tous les usagers, le même enthousiasme que fut le nôtre en découvrant le projet.